



Compte rendu du Conseil municipal du 12 décembre 2014

Présents : HUNOLD Jean-Claude, KURTESANIN Marc, BOUCHEZ Christophe, RICARD Françoise, MARTINEZ Jean-Claude, PEREIRA Danièle, PEUREUX Anne-Sophie, VONFELT Isabelle, COUVREUX Rachel, KIEFFER Jean-François, BARTHOLOME Philippe, ESCRIVA Michel,

Absents excusés : FROHNER Nathalie (pouvoir à JC HUNOLD) ; TISSERAND Pascal.

Absent : GUIGON Patrice.

Secrétaire de séance : PEUREUX Anne-Sophie.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte-rendu de la séance du 21 novembre 2014,
- 2- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissements,
- 3- Remboursement sinistre par GROUPAMA,
- 4- Demande de subvention D.E.T.R. pour le projet d'acquisition de la maison « Consorts BAILLY »,
- 5- Demande de subvention D.E.T.R. pour la mise aux normes des bâtiments municipaux pour l'accessibilité aux handicapés,
- 6- Demande de subvention, dans le cadre du Plan Régional de soutien à l'activité,
- 7- Questions diverses.

1- Approbation du compte-rendu de la séance du 21 novembre 2014,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 21 novembre 2014.

2- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissements,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à procéder, jusqu'au vote du Budget Primitif 2015 de la commune (et au plus tard jusqu'au 23 mars 2015) à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissements 2015 dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2014.

3- Remboursement sinistre par « GROUPAMA »,

A la suite d'un dégât des eaux causé par un regard défectueux situé sous l'autel de l'Eglise de Lachapelle Sous Chaux, l'autel a été contaminé par le Mérule. L'assurance GROUPAMA nous rembourse la somme de 6 780 €. Le Conseil Municipal accepte l'encaissement de ce chèque à l'unanimité.

4- Demande de subvention D.E.T.R. pour le projet d'acquisition de la maison « Consorts BAILLY »,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des actions menées dans le cadre du projet d'acquisition de la maison « BAILLY », notamment l'intervention à ce stade d'un cabinet d'architecture en vue d'obtenir une définition globale du projet et une estimation financière de l'opération envisagée. Dans le cadre de la D.E.T.R. 2015, la commission consultative d'élus réunie le 16 octobre 2014 a, dans les catégories d'opérations prioritaires, sélectionné le « Soutien à l'Ingénierie Territoriale » pour les études de faisabilités en amont des projets dont diagnostic architectural, étude technique....

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide financière au titre de la D.E.T.R.

5- Demande de subvention D.E.T.R. pour la mise aux normes des bâtiments municipaux pour l'accessibilité aux handicapés,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'obligation de rendre les bâtiments municipaux accessibles aux handicapés. Le programme des travaux doit être constitué pour le mois de septembre 2015. Dans le cadre de la D.E.T.R., tout dossier déposé incluant la mise en conformité des bâtiments au titre de l'accessibilité sera retenu prioritairement. Une première tranche de travaux pourrait être programmée pour l'accessibilité de l'école et de la salle communale. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide financière au titre de la D.E.T.R.

6-Demande de subvention, dans le cadre du Plan Régional de soutien à l'activité.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune pourrait prétendre à une subvention dans le cadre du Plan Régional de soutien à l'activité pour les travaux de voirie programmés en 2015. Ces travaux concerneraient la rue des Chaperottes, rue du Moulin, rue de la Prairie, rue de l'Est et la rue d'Errevet, pour un montant prévisionnel de 52 395 € HT. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser intégralement ces travaux en 2015 et de demander une subvention dans le cadre du Plan Régional de soutien à l'activité.

7-Questions diverses.

- La mise en place d'un terrain de basket sera vu dans le cadre d'un projet social avec le PAS,
- Le Téléthon sera reconduit.

PROCHAIN CONSEIL LE 23 JANVIER 2015

La Secrétaire de séance
Anne-Sophie PEUREUX